

# Avancement : Fiche de contrôle.

à renvoyer au Snuipp (avant la CAPD) au 48, rue Victor Hugo. 08000 Charleville-Mézières

Vos représentants en CAPD sont vigilants et veillent à ce que les règles communes soient appliquées dans la plus grande transparence. Cependant, pour que ce travail soit

fructueux, il vous faut vérifier les informations de l'administration et transmettre les éléments dont vous disposez aux élus du SNUipp.

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Corps : Instit ' PE ' PE HC '

Adresse :

Tel :

Échelon  Depuis le

Nombre de promotions obtenues Choix  Mi-choix

Ancienneté générale des services au 01/09/07  ans  mois  jours

Note pédagogique :  
instits avant le 31/10/07  Note obtenue le :   
PE : avant le 01/09/07

Correctif de notes  (0,20 par an au delà de 3 ans d'ancienneté de la note pédagogique)

Barème total :

*Faites vite !*